



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DES DEUX RIVES

CONSEIL COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 27 SEPTEMBRE 2021

L'an deux mille vingt et un, le vingt sept septembre à dix huit heures, le Conseil Communautaire légalement convoqué par courrier du 21 Septembre 2021, s'est réuni à la salle polyvalente de Golfech, sous la présidence de Monsieur Jean-Michel BAYLET, Président de la Communauté de Communes des Deux Rives.

2021D7-1-148

OBJET : BUDGET PRINCIPAL

VOTE DE LA DÉCISION MODIFICATIVE N°2-2021

Etaient présents :

Commune d'AUVILLAR	:	M. RENAUD Olivier : M. MONESTES Jean-Michel (pouvoir donné à M. Renaud)
Commune de BARDIGUES	:	M. MARTIN Henri
Commune de CASTELSAGRAT	:	Mme FILLATRE Francine
Commune de CLERMONT SOUBIRAN	:	M. DEPASSE Guy
Commune de DONZAC	:	M. TERRENNE Jean-Paul : Mme GAILLARD Elisabeth
Commune de DUNES	:	M. ALARY Alain
Commune d'ESPALAIS	:	M. MOLLE Marcel
Commune de GASQUES	:	M. MERIEL Guy
Commune de GOLFECH	:	M. BENOIT Pascal : Mme CHARPENTIER Pierrette
Commune de GOUDOURVILLE	:	M. BARROS Gérard : M. BOUYAT Daniel
Commune de GRAYSSAS	:	Mme CLUCHIER Marie Christine
Commune de LAMAGISTERE	:	M. DOUSSON Bruno : Mme VRECH Régine
Commune de LE PIN	:	M. RATTO Stéphan
Commune de MALAUSE	:	Mme MAERTEN Marie Bernard (pouvoir donné à M. Martinat) : M. MARTINAT Emmanuel
Commune de MANSONVILLE	:	M. BERTHET Christian

2, RUE DU GÉNÉRAL VIDALOT 82403 VALENCE D'AGEN CEDEX

Tél. : 05.63.2992.00 – Fax : 05.63.2992.01

Site : <http://www.cc-deuxrives.fr>

Email : info@cc-deuxrives.fr



Commune de MERLES	:	M. SERGAS Serge
Commune de MONTJOI	:	M. EURGAL Christian (pouvoir donné à M. Baylet)
Commune de PERVILLE	:	M. DELFARIEL Eric
Commune de POMMEVIC	:	M. DELACHOUX Jean-Paul
Commune de SAINT ANTOINE	:	M. DUPUY Jean
Commune de SAINT CIRICE	:	M. BENVENUTO Raymond
Commune de SAINT CLAIR	:	M. BONGIOVANNI Gérard
Commune de SAINT LOUP	:	M. REBEL Stéphane
Commune de SAINT MICHEL	:	M. DUPOUY Joël
Commune de SAINT PAUL D'ESPIS	:	M. MARCHIOL Lido
Commune de ST VINCENT LESPINASSE	:	M. BOYER Serge
Commune de VALENCE D'AGEN	:	M. BAYLET Jean Michel
	:	Mme BRU Laetitia
	:	M. GROUSSOU Bernard
	:	Mme LAROUSSINIE Francine
	:	Mme LECORRE Christiane
	:	M. LOPES Ernest
	:	Mme PERE Catherine
	:	M. ZANIN Daniel
	:	Mme DUBOIS Corinne
	:	Mme DARPARENS-GOUIFFES Valérie
	:	M. TOURNE Jacques

Absents excusés :

Commune de SISTELS	:	M. BOISSEAU Christophe
Commune de VALENCE D'AGEN	:	M. GIL Philippe

Assistaient à la réunion :

M. BRAJOUX Pascal	:	Directeur Général des Services
Mme RUAMPS Laura	:	Rédacteur Principal 2ème classe
Mme DABERNAT Chrystelle	:	Attaché Territorial

Madame Francine FILLATRE a été désignée Secrétaire de séance.

2, RUE DU GÉNÉRAL VIDALOT 82403 VALENCE D'AGEN CEDEX

Tél. : 05.63.2992.00 – Fax : 05.63.2992.01

Site : <http://www.cc-deuxrives.fr>

Email : info@cc-deuxrives.fr

2021D7-1-148

OBJET : BUDGET PRINCIPAL

VOTE DE LA DÉCISION MODIFICATIVE N°2-2021

Vu la délibération n°2021D7-1-49 en date du 12 Avril 2021 approuvant le budget primitif 2021 du budget principal,

Vu la délibération n° 2021D7-1-2-103 en date du 3 Juin 2021 portant décision modificative n°1-2021 du budget principal de la CC2R,

Vu l'instruction budgétaire et comptable M14,

Considérant qu'il convient de procéder à des ajustements,

Le Président propose d'approuver la décision modificative n°2 pour l'exercice 2021 comme détaillé dans la maquette budgétaire et qui se résume comme suit :

FONCTIONNEMENT					
Dépenses			Recettes		
Chapitre	Libellé	Montant DM	Chapitre	Libellé	Montant DM
011	Charges à caractère général	64 480,00 €	70	Produits des services	-20 000,00 €
012	Charges de personnel	-45 000,00 €	013	Atténuations de charges	-45 000,00 €
014	Atténuations de produits	45 750,00 €	74	Dotations, subventions et participations	2 900,00 €
65	Autres charges de gestion courante	83 000,00 €	77	Produits exceptionnels	7 100,00 €
022	Dépenses imprévues	-213 513,00 €			
042	Opérations d'ordre entre sections	10 283,00 €			
Total des dépenses de fonctionnement		-55 000,00 €	Total recettes de fonctionnement		-55 000,00 €

INVESTISSEMENT					
Dépenses			Recettes		
Chapitre	Libellé	Montant DM	Chapitre	Libellé	Montant DM
21	Immobilisations corporelles	178 479,00 €	13	Subvention d'investissement	-60 700,00 €
	Opérations d'équipement	326 255,00 €			
020	Dépenses imprévues	-555 151,00 €	042	Opérations d'ordre entre sections	10 283,00 €
Total des dépenses d'investissement		-50 417,00 €	Total recettes d'investissement		-50 417,00 €

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Après en avoir délibéré et à la majorité, Monsieur Jacques TOURNE a refusé de prendre part au vote, Madame Valérie DARPARENS-GOUIFFES s'étant abstenue,

DÉCIDE

- d'approuver la décision modificative n°2 pour l'exercice 2021, équilibrée en dépenses et en recettes pour un montant total de – 105 417 €, portant sur le budget principal.

Fait à Valence d'Agen, le 27 septembre 2021
Au registre sont les signatures

Pour extrait conforme
A Valence d'Agen, le 30 septembre 2021

Le Président de la Communauté de Communes
des Deux Rives



Jean Michel BAYLET

Certifié exécutoire

Reçu en Préfecture le 05 OCT. 2021

Affiché sur le panneau des annonces légale et publié sur le site internet le 05 OCT. 2021

AR PRÉFECTURE**BUDGET PRINCIPAL
VOTE DE LA DECISION MODIFICATIVE N°2-2021**

Numéro de l'acte : 2021D7_1_148

Date de la décision : 27/09/2021

Identifiant unique de l'acte : 082-248200016-20210927-2021D7_1_148-DE

Acte transmis par : FURLAN Sophie

Collectivité emettrice : CC DEUX RIVES

Date de l'accusé de réception : 05/10/2021

Nature de l'acte : Délibérations

Matière de l'acte : Finances locales / Decisions budgetaires / débat d'orientations budgétaires

Document : [99_DE-082-248200016-20210927-2021D7_1_148-DE-1-1_1.pdf](#) (Document original)

Date de dépôt de l'acte : 05/10/2021 10:02:05

Date d'envoi de l'acte : 05/10/2021 10:05:10

Date de réception de l'AR : 05/10/2021 10:19:02